



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

DECEMBRE 2016 N° 2

Editorial du Maire

*Chères concitoyennes,
chers concitoyens*

Voilà un an que la nouvelle commune de Fontrieu est née, c'est notre commune à tous.

L'année 2016 a été une année de grand bouleversement au niveau des collectivités territoriales.

Tout d'abord, celui qui nous touche le plus et au nom de laquelle je parle : la création de la commune nouvelle de Fontrieu. Nos trois communes historiques de Castelnau de Brassac, Ferrières et le Margnès se sont unies.

Ensuite les deux régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon se sont groupées pour donner naissance à la région Occitanie.

Enfin, nous y avons travaillé tout au long de l'année 2016 : au 1^{er} janvier 2017, les deux communautés de communes

« Vals et Plateaux des Monts de Lacaune » et « Sidobre - Val d'Agout », ont fusionné pour aboutir à la communauté de communes « Sidobre Vals et

réforme, c'est à mon sens une bonne chose. Il nous appartient, et c'est dans notre intérêt, de continuer à défendre notre territoire.



*Maison forestière
de la forêt de Montagnol*

Plateaux », notre nouvelle communauté de communes.

Comme vous pouvez le constater, notre pays se

Que l'année 2017 soit une année bénéfique pour tout le monde tant au point de vue santé, que travail, prospérité et bonheur.

A titre personnel, 2017 sera une année de transition dans ma vie et celle de mes proches. En effet, au 1^{er} août je ferai valoir mes droits à la retraite. Je serai donc plus disponible pour me tenir à votre écoute, pour venir à votre rencontre ou pour suivre les travaux engagés par votre municipalité.

Excellente année à tous.

DANS CE NUMÉRO :

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	4
Economie	11
Les gens d'ici	12
Associations	13
Rencontres	15
Environnement	16
Mémoire	18
Histoires ...	19
Lenga d'òc	20
Informations	21
Hommage	23

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 8 juillet 2016

- * Modification des compositions des commissions Eau, Assainissement, Enfance et Jeunesse et Gestion des forêts
- * Participation financière au local des Restos du Cœur
- * Fixation des tarifs annuels de la redevance du domaine public due par les opérateurs de télécommunication
- * Fixation du tarif des repas de la cantine
- * Autorisation de vente de bois sur pied
- * Soutien à la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024
- * Transfert et vente du patus du Bonpas
- * Acquisition de parcelles pour les cimetières de Biot et de Cambous
- * Approbation des travaux de consolidation et demande de subvention concernant le cimetière de Biot
- * Vente d'une lame de déneigement
- * Renouvellement des contrats de Mr

Guyreud et de Mme Berthier

- * Prise en charge communale des transports scolaires
- * Approbation, demande de subvention et autorisation de consultations des entreprises pour les opérations d'extension du réseau d'eaux usées des hameaux de Castelnau de Brassac et de Peyrolles
- * Retrait de la nomination des deux délégués du SDET indûment élus par le Conseil du fait du transfert de compétence vers la Communauté de communes
- * Décisions modificatives pour les budgets Général, Eau et Assainissement
- * Travaux de création de plateformes de retournement sur les pistes forestières du Singladou et de Bessouze-Secun et d'aménagement d'une place de dépôt au Lauzas

« Approbation des opérations d'extension du réseau d'eaux usées »

« Travaux de création de plateformes de retournement forestières »

Conseil du 30 septembre 2016

- * Adhésion au contrat groupe assurance du personnel
- * Modification des conditions d'obtention du panier repas
- * Adoption des règlements de la garderie, de la cantine et des temps d'activités périscolaires
- * Approbation d'un projet de classement des voies communales
- * Approbation des statuts du SIVOM de Brassac
- * Attribution des indemnités au comptable du Trésor Public
- * Approbation de mise en place de bandes visuelles à l'entrée de Biot et demande de subventions
- * Adoption des abattements sur les bases

d'imposition de la taxe d'habitation pour charge de familles

- * Adoption des abattements sur les bases d'imposition de la taxe foncière non bâtie pour les jeunes agriculteurs
- * Adoption des exonérations de la taxe foncière bâtie pour les entreprises nouvelles
- * Décisions modificatives pour les budgets Général, Eau et Internet
- * Autorisation de demande de déclassement de régime forestier des parcelles sises au lieu-dit Bois des Cuns
- * Autorisation de saisine auprès du Préfet pour instauration d'une servitude de passage du réseau d'assainissement

« Adoption des règlements scolaires »

« Adoptions des abattements fiscaux en faveur des familles, des jeunes agriculteurs et des entreprises nouvelles »

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 02 décembre 2016

- * Création d'un régime indemnitaire pour les agents de la commune
- * Création de postes temporaires d'agent recenseur
- * Fixation des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2017
- * Modification du plan de financement pour le réaménagement de la salle communale de Ferrières
- * Approbation d'une convention de mise à disposition de la parcelle sur laquelle est implanté le musée auprès de la Communauté de communes
- * Approbation d'un projet d'extension du parc éolien du Puech Cornet
- * Approbation d'une convention de gestion de la sagne de Sagnousse avec le Conservatoire d'Espace Naturel Midi-Pyrénées
- * Fixation des prix d'aliénation des terrains communaux
- * Ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de la voie communale desservant La Fontaine de La Reine
- * Approbation de déclassement de voies communales en chemins
- * Approbation d'une ouverture d'enquête publique préalable à l'aliénation de terrains communaux
- * Approbation de décisions modificatives pour les budgets général et eau

« Création d'un régime indemnitaire »
« Fixation des tarifs eau et assainissement »

Conseil du 16 décembre 2016

- * Approbation de la CLECT 2016 (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- * Approbation de la liste des voies communales d'intérêt communautaire transférées à la nouvelle Communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux » créé au 1^{er} janvier 2017 regroupant les communes membres des anciennes communautés de communes de « Sidobre Val d'Agout » et de « Vals et Plateaux des Monts de Lacane »
- * Approbation de soumettre au régime forestier certaines parcelles complémentaires de la forêt communale pour compenser le retrait d'autres parcelles de ce régime
- * Approbation de l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) des chemins ruraux composant le sentier « Le Singladou & La Tourbière de Canroute »
- * Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition des autorisations et actes d'urbanisme en droits des sols avec la nouvelle Communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux »
- * Décision d'allouer une subvention exceptionnelle à la Maison de Retraite Saint Joseph de Brassac et au Foyer Nancy Bez pour les fêtes de Noël
- * Approbation de la décision de pérenniser le poste occupé par Mme Céline Granier en créant un contrat de stagiairisation
- * Approbation d'acquisition, pour l'Euro symbolique, du temple de Baffignac auprès du Consistoire de la Montagne du Tarn de l'Eglise Protestante Unie et d'une convention d'utilisation par cette association

« Approbation de la CLECT 2016 »
« Acquisition du temple de Baffignac »

Les commissions

Cette rubrique porte à votre connaissance, de façon synthétique, les principales opérations réalisées, les travaux notables en cours et les études de projets engagées dans les différentes commissions.

Eau

Le bureau d'études CET INFRA, missionné pour élaborer le projet de réseau AEP sur le secteur du Margnès, a présenté le 29 décembre 2016 la dernière mouture en date du schéma d'interconnexion au réservoir Puech Margot. Ce tracé de réseau doit desservir Lassouts, Provenças et Le Saut de

Lègue. La distribution de Lagrange resterait desservie par le réseau actuel au départ du réservoir du Provenças.

Le projet définitif sera remis fin janvier 2017. Après validation par le Conseil municipal, les dossiers de demande de subventions seront lancés.

Travaux

Le chantier de réaménagement de salle de la Ramade va débuter début du mois de février. La durée du chantier est de 4 mois. Les travaux consisteront en la suppression du hall d'entrée intérieur et à la création d'un nouveau sas extérieur, au remplacement du chauffage et de la ventilation et au traitement acoustique par le remplacement des dalles du faux plafond et l'adjonction de revêtement acoustique sur les 2 murs pignons. Dès le début de sa saison culturelle, le musée, notamment, pourra alors bénéficier d'un outil de travail rénové. Les plis ont été ouverts et analysés par le Maître d'œuvre

Les travaux de reconstruction du pont de Bourguet Sul Mouli touchent à leur fin. L'entreprise Thouy de Brassac a terminé la phase de génie civil. Les garde-corps seront mis en place et les revêtements de voirie mis en œuvre quand les conditions climatiques le permettront.

Une première opération de remplacement des panneaux de signalisation en émail est programmée. En effet, certains panneaux de lieux-dits sont vieillissants (présence d'oxydation, trous, déformations dues aux chocs), voire absents dans certains endroits. Ils seront mis en place en début d'année.



Projet du futur sas d'entrée

Les opérations Cœurs de village ont été présentées aux maires des 3 communes historiques. Ces opérations menées par l'agence « Turbines » de Toulouse et soutenues par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc concerneront trois hameaux de la Commune : Lagrange, La Ramade et Sablayrolles. Le Conseil municipal doit amender et corriger les propositions faites par l'agence « Turbines ».

Les commissions

Assainissement

Description et principe de fonctionnement de la station d'épuration de Penrieu :

1 / Le poste de refoulement

Les eaux usées sont acheminées vers un poste de refoulement équipé d'un panier de dégrillage retenant les déchets de plus de 40 mm. Ce poste de relevage permet d'envoyer les effluents sur les lits du bassin filtrant. Trois pompes sont implantées, chacune alimentant un lit de filtres pendant 3,5 jours, pendant que les autres sont mises au repos.

3/ Le bassin filtres plantés de roseaux

Les eaux usées percolent à travers les 3 couches de graviers de granulométrie différentes pour être traitées. Les roseaux plantés dans le massif développent un système racinaire important et forment un réseau de galeries qui drainent, apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobies qui dégradent et matérialisent la matière organique. Les eaux percolées récoltées sont récupérées par un réseau de drains en fond de bassin et sont dirigées vers le canal venturi.

3/ Le canal venturi de sortie

Ce canal de comptage permet de mesurer les effluents traités par la station et de pré-

lever des échantillons d'eau épurée afin de d'en connaître sa qualité avant rejet dans le ruisseau.



4/ La fosse de dissipation

Un espace naturel aménagé entre la station et le milieu récepteur permet l'amélioration et la réduction du rejet direct dans le cours d'eau par infiltration et évaporation.

5 / La gestion technique de la station

Elle est assurée par un automate permettant la télégestion du fonctionnement des pompes, le suivi des données et l'envoi d'alarmes en cas de dysfonctionnement.

Son fonctionnement pratique :

La station d'épuration reçoit les effluents de la vallée du Terrail. Pour son bon fonctionnement, celle-ci ne doit accueillir que des effluents bruts, c'est à dire sans passer

par une fosse septique. Nous vous demandons donc, si votre installation comporte une fosse septique ou une fosse toutes eaux, de déconnecter celles-ci, et de le signaler en Mairie, pour vérification.

Travaux sur Castelnau et La Caussade :

La consultation des entreprises (appel d'offres) a été publiée, et se finit le 30 janvier 2017. Compte tenu des délais réglementaires, les travaux devraient débuter en mars/avril 2017, pour une durée de

quatre mois.

Une réunion de présentation du tracé et des travaux sera organisée avec la population concernée afin que ces travaux se fassent avec le moins de désagréments possibles.

Les commissions

Energie : une commune à énergie positive

Les éoliennes au SINGLA-DOU sont situées à plus de 1000 mètres d'altitude, sur le point culminant de la commune de Fontrieu. Elles sont implantées sur des terrains propriété de la commune historique du Margnès.

Les 6 éoliennes produisent 27 600 MWh d'électricité par an, ce qui correspond à la consommation électrique de 11 500 habitants. Avec cette production, **notre commune contribue activement à la transition énergétique et écologique par les énergies**

renouvelables.

Propriété depuis 2015 du Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux Sèvres (SIEDS 3D ENERGIES), ces 6 éoliennes rapportent en taxes et loyer environ 58 000 € à notre commune et 35 000 € à la Communauté des communes des Vals et Plateaux des monts de Lacaune.

3D ENERGIES entretient de bonnes relations avec la commune, l'entreprise a le souci permanent de faire travailler les entreprises locales (45 000 € HT de travaux réalisés en 2015) mais

aussi de limiter les impacts visuels des éoliennes (balisage lumineux passé au rouge la nuit dont la puissance réglementaire est de 2000 candelas et synchronisation des feux).

Des études acoustiques ont été réalisées afin de répondre aux préoccupations de certains riverains qui exprimaient une gêne.

Cette étude a démontré que le parc éolien respectait la réglementation. Les résultats de cette étude sont publics et peuvent être consultés en Mairie ou à la DREAL d'OCCITANIE.

« Les six éoliennes produisent en moyenne 27 600 MWh d'électricité par an, ce qui correspond à la consommation électrique de 11 500 habitants »



Le parc éolien du Puech Cornet

- ◆ 6 éoliennes de 2,3 MW
- ◆ Puissance totale installée: 13,8 MW
- ◆ 27 600 MWh produits par an
- ◆ 11 500 habitants alimentés en électricité issue du vent
- ◆ Permis obtenu en 2005 par Valeco
- ◆ Mise en service en mars 2008
- ◆ Achat de Margnès Energie et Singladou Energie par 3D ENERGIES en avril 2015

- ◆ Montant du loyer du foncier communal occupé par les installations perçu par la commune : 22 460 €
- ◆ Montant des taxes perçues par la commune en 2016 : 35 464 €
- ◆ Montant des taxes perçues par la Communauté de communes en 2016 : 35 464 €

Montant total financier versé à la commune en 2016 : 57 924 €uros

Les commissions

Energie : les perspectives

Le 29 septembre 2016, les gestionnaires du parc éolien sont venus rencontrer les élus de la commune.

Lors de cette rencontre, les représentants de 3D ENERGIES nous ont fait part de leur satisfaction de travailler sur notre territoire.

Nous avons pu faire une présentation de notre commune et

dresser un bilan, pour la commune, de l'implantation de ce parc éolien. Il a permis, par exemple, par le versement de taxes et de loyers à la commune historique du Margnès de rattraper son retard dans l'entretien de la voirie.

Cette rencontre a été l'occasion pour 3D

ENERGIES de nous faire part de leur souhait de faire de nouveaux investissements sur le territoire.

Le 18 septembre 2016, tous les élus du Conseil municipal de Fontrieu étaient invités à assister à une présentation sur une évolution possible du parc éolien par Mr Michel André, Directeur Général de 3D ENERGIES.



**« Approbation
par le Conseil,
municipal,
d'engager des
études
d'extension du
parc éolien »**

Lors de sa séance du 2 décembre 2016, le Conseil municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec 3D ENERGIES tous les documents relatifs à des études en vue d'un agrandissement du parc éolien.

Contribution de 3D ENERGIES à la vie de notre territoire

Une convention est en cours de rédaction entre 3D ENERGIES et le Musée du Protestantisme de Ferrières pour permettre à 3D ENERGIES de soutenir l'association dans certains de ses projets .



Pour l'année 2016, 3D ENERGIES versera

une dotation de 5 000 €.



3D ENERGIES a fourni également à l'école communale de Fontrieu deux maquettes éoliennes, comme support pédagogique à l'explication de leur fonctionnement.

A sa demande l'association ARVIEE (Association de Réflexion et de Vigilance sur l'Energie Eolienne) a été reçue le 17 décembre 2016 par Monsieur le Maire, accompagné de deux de ses adjoints.

Les commissions

Vie scolaire

L'école de Fontrieu, implantée dans le hameau de Castelnau de Brassac qui, voici quelques années était au bord de la fermeture (28 élèves), a vu cette année croître ses effectifs de belle façon. Les quarante-deux élèves présents cette année 2016/2017 occupent largement les locaux un peu inadaptés mais les enseignants (et le personnel d'accompagnement après quelques tâtonnements) ont pu faire rapidement face aux nouveaux problèmes posés.

Il y a donc toujours deux classes à Fontrieu, celle

des petite, moyenne, grande sections et cours préparatoire avec Aline Cugny comme enseignante et celle des CE.1, CE.2, CM.1 et CM.2 dirigée par Maxime Azéma, le directeur de l'école.

Madame Cugny est secondée par Julie Camp, A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Les locaux occupés par Aline et Julie ont été repeints et rénovés avec quelques ajustements pour un meilleur accueil des vingt-cinq élèves de la classe. Les pièces occupées par les grands feront l'objet de travaux pour la rentrée 2017/2018.

Cet afflux d'élèves a bien sûr d'autres conséquences sur l'utilisation de locaux peu adaptés pour un tel nombre d'enfants. Après l'exploration de plusieurs pistes, la mairie envisage par exemple de

« construire » un préau dans la cour du haut, la pièce actuellement utilisée les jours de pluie étant vraiment trop petite (salle des votes), d'autres voies sont suivies pour améliorer les conditions de travail des personnes et l'accueil des élèves. Un autre point important doit être traité dans les semaines qui suivent. Le ministère de l'E-

ducation Nationale impose à toutes les communes une mise aux normes de la sécurisation des accès aux écoles, celle de Fontrieu est également concernée. La commission scolaire, sous la responsabilité de Monsieur le

Maire, a proposé de sécuriser le portail principal au moyen d'une serrure à ouverture électromagnétique commandée depuis les classes et pourvue d'un interphone. Ce projet a été présenté au cours d'un conseil d'école qui a émis quelques réserves sur la facilité d'utilisation par toutes les personnes ayant la responsabilité de la surveillance des élèves. Le projet demande encore un

Nous communiquerons la suite des propositions au fur et à mesure de l'avancement du projet.



Les commissions

Fêtes et Cérémonies

♦ Les commémorations du 11 novembre

Elles se sont déroulées le vendredi 11 novembre 2016 aux monuments aux morts de Ferrières, le dimanche 13 novembre à celui de Castelnau



de Monsieur le Sénateur du Tarn Philippe Boncarrère et Madame Brigitte Pailhe-Fernandez, Conseillère départementale du canton des Hautes Terres d'Oc



de Brassac et le dimanche 20 novembre en l'église de Lagrange en présence



♦ Les vœux du Maire

Le dimanche 8 janvier 2017, en la salle communale de Sablayrolles et en présence de Monsieur le Député Philippe Folliot, de la Madame la Conseillère départementale Brigitte



Pailhe-Fernandez et des représentants de la gendarme-

rie, Monsieur le Maire a présenté les vœux de la municipalité à l'ensemble des habitants de la commune.



♦ A nos aînés ...

Le Maire accompagné d'élus de la commune ont rendu visite aux aînés de la commune dans les maisons de retraite d'Anglès, de Brassac et de Lacrouzette pour leur offrir un présent en ces fêtes de fin d'année.

Les commissions

Patrimoine

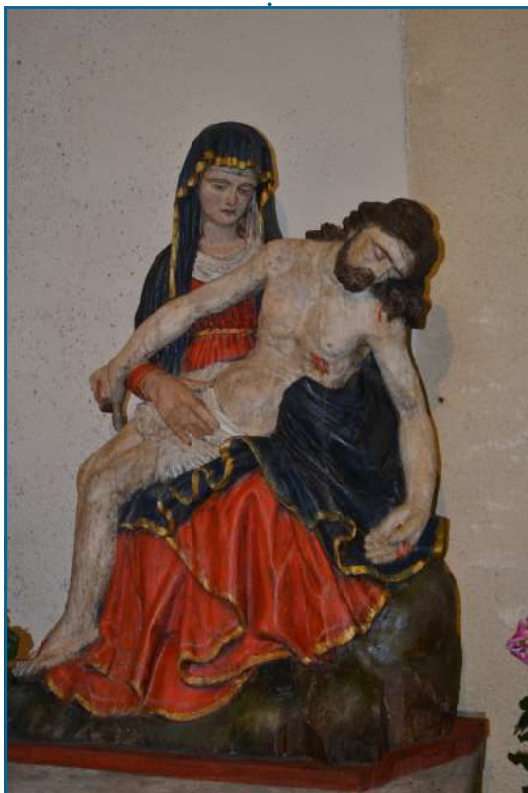
♦ Connaissez-vous la Pietà de Soulègre ?

La Pietà (ou Vierge de Pitié) est une statue de bois inscrite aux Monuments Historiques de la commune depuis 1976. Datée du 17^{ème} siècle, elle siège dans l'église Saint Laurent de Soulègre. Très abîmée, l'œuvre a bénéficié d'une restauration partielle en 2016. Après plusieurs mois de travail dans son atelier, Françoise Tollon de Puylaurens, spécialiste dans la restauration d'œuvre d'art, a ramené la vierge à sa place d'origine fin décembre.

La Vierge est assise sur ce qui peut évoquer un rocher. Le visage légèrement penché vers la gauche, elle soutient le torse du Christ de sa main gauche – qui est masquée par son manteau – tandis que sa main droite repose sur le périzonium de ce dernier. Elle est vêtue d'une robe rouge liserée d'or, d'un voile blanc et d'un manteau bleu liseré d'or recouvrant sa tête. Le périzonium est blanc, le « rocher » vert. Tous les stigmates du Christ sont rappelés par des coulures de sang, ceux des pieds et des mains sont même creusés dans le support bois.

Les effets de la restauration peuvent sembler « dérisoires ». Il s'agit avant tout de désinsectisation de l'œuvre par imprégnation et ensachement, consolidation du support en bois, traitement des éléments métalliques, mise en place de deux éléments cintrés en bois dans l'évidement pour maintenir la cohésion de la sculpture,

mise en place d'une plaque de polyéthylène haute densité entre la pierre et la base de l'œuvre, afin de limiter l'exposition à l'humidité. Cette opération subventionnée à 70 % grâce à son inscription aux Monuments Historiques, a permis un autofinancement de la commune à hauteur de 2 310 €.



♦ Abri de l'ancienne halte du petit train à Saint-Agnan :

Une réflexion est en cours pour envisager la sauvegarde de ce bâti, mémoire patrimoniale d'une histoire marquante de notre territoire, situé sur le bas côté de la route départementale 53 sur la commune



de Fontrieu, et propriété actuelle du département du Tarn. Sa localisation a perdu de son sens du fait de la disparition en ce lieu de la plateforme du petit train.

L'opération consisterait à le transférer à

Les commissions

Patrimoine

proximité du hameau de Maynadier en bordure de l'ancien tracé de la voie du petit train et de le rénover pour lui redonner ses fonctions de protection et d'accueil aux promeneurs et randonneurs. Cette initiative s'inscrirait dans le projet, en cours d'études, de création de voie verte, portée par Hautes Terres d'Oc, et située pour partie sur la commune de Fontrieu sur environ 7 kilomètres.



♦ Le temple protestant de Baffignac :

La commune a accepté par délibération du Conseil municipal en date du 16 décembre 2016 d'en devenir propriétaire pour l'euro symbolique.

Depuis juin 2015, le temple est inscrit au titre des monuments historiques ainsi que le site de la Pierre Plantée. La rotonde de Ouillats, son chemin de croix paysager et le château de Ferrières ont été également classés ou inscrits par le passé.

L'état général du bâti est satisfaisant. Aucuns travaux ne sont à envisager à court terme. Du fait de son intérêt patrimonial, des subventions seront à trouver pour programmer dans la durée des opérations de restauration, afin de perpétuer son histoire, comme cela a été réalisé par le passé.

Economie

Une entreprise de travaux agricoles à Fontrieu

Vincent Chazottes, paysan à Ladrex, a diversifié son activité en créant une Entreprise de Travaux Agricoles (E.T.A.).

L'épandage de sable calcaire local a été sa première activité puis l'équipement d'un tracteur avec épareuse et lamier ont suivi pour répondre à la demande, autant chez les agriculteurs, que chez les particuliers et les collectivités.

Il continue à cultiver sa propriété pour produire des céréales et du fourrage en agriculture biologique.



Les gens d'ici ...

Le foyer Nancy Bez a fêté son premier anniversaire

Pour célébrer le premier anniversaire du foyer l'ensemble des partenaires (médecins, infirmières, associations, autorités) avait été invité autour d'un apéritif dînatoire intégralement préparé par les résidents.

Puis les familles et le personnel ont pu partager une journée à la résidence autour d'un repas, suivi d'une animation par la chorale « Cœur d'Autan ».

Ainsi les invités ont pu découvrir grâce à la réalisation d'un film et des photos les sorties et activités réalisées tout au long de cette première année.

Sur la photo quelques résidents et mem-

bres du personnel autour du gâteau d'anniversaire réalisé par les résidents et l'équipe d'encadrement.



Les jeux du mardi

La rencontre des jeux du mardi 20 décembre s'est terminée par un goûter offert aux participant(e)s. Les résident(e)s du Foyer Nancy Bez qui se joignent à ces rencontres depuis quelques semaines, ainsi que quelques personnes de la commune ont partagé ce goûter de Noël convivial et savoureux. Merci à tous.

Ces rencontres, qui ont lieu le mardi à 14h30 tous les 15 jours, ont repris le 3 janvier 2017 à 14h30 au Foyer rural de Ferrières. Les « Scrabbières » ne cessent de pro-



gresser et les joueurs et joueuses de belote ou de rami de s'améliorer.

Pour des raisons d'indisponibilité de la salle, liées aux travaux de réaménagement, les rencontres se poursuivront dans la salle de l'ancien conseil municipal de Ferrières jusqu'à la fin du mois de mai 2017. Le café et les petits gâteaux suivront !



Le coin des associations ...

Le Musée du Protestantisme

Le Musée du Protestantisme, de la Réforme à la laïcité, premier Musée français à traiter du fait religieux et de la laïcité à partir de l'histoire des guerres de religion en France et en Europe au XVI^e siècle et de la construction difficile de la laïcité (1905), veut développer ses « activités » en direction de tous les publics et plus spécialement des enfants (primaires et collégiens).

Ainsi il propose une programmation culturelle riche et variée, avec des animations de qualité destinées aux habitants de la commune et des Monts de Lacaune, mais elles ont aussi comme but d'attirer touristes et personnes extérieures sur notre territoire.

En 2016 plus de 1000 personnes ont participé aux différentes manifestations proposées : marches découvertes, moments musicaux, conférences, cafés-patrimoine, ...

Le travail auprès des jeunes s'est matérialisé depuis 2 ans autour du projet, intitulé *Tolérance notre histoire*, soutenu par la Fondation Total, la Fondation pour la lecture du Crédit Mutuel, la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune et de ces communes membres, les services de la DRAC et le Conseil Départemental.

De nombreux jeunes, de la maternelle au lycée ont bénéficié de diverses actions pluridisciplinaires : animations périscolaires, ateliers lecture paysagère, ateliers calligraphie, atelier laïcité, visite des collections,...

Par la sensibilisation à notre patrimoine commun, en leur donnant des clés de compréhension sur le monde qui les entoure, enfants et jeunes ont appris à s'approprier une Histoire, la leur, à mieux vivre et à « mieux être » avec « l'autre » dans ce monde malgré les différences.

Aussi, afin de rendre compte de l'ensemble des animations mises en œuvre depuis septembre 2014, une restitution sous la forme d'une exposition a été présentée en novembre et décembre. Pensée comme une déambulation dans le musée, avec une proposition de mise en regard, cette exposition a permis un dialogue entre les différentes réalisations du projet et les collections de l'exposition permanente.

Quel programme pour 2017 ?

L'Europe, pas seulement protestante, commémorera en 2017 le cinquième centenaire de la Réformation de Luther, plus exactement de l'affichage par ses soins, sur la porte de l'église de Wittemberg, de 95 thèses qui allaient bouleverser le monde.

Le musée a donc choisi comme thème « Protestant ... et alors ? » afin de proposer un programme autour des repères de l'identité protestante.

Deux expositions temporaires sont prévues dont une intitulée « Une dynastie protestante à travers l'histoire » (la famille Bost), des moments musicaux avec un premier concert le 19 mars au temple de Vabre avec la chorale La Badine, des marches découvertes (marche de printemps autour de Sablayrolles le 26 mars),...

*Le travail
auprès des
jeunes s'est
matérialisé
depuis 2 ans
autour du
projet intitulé
« Tolérance
notre histoire »*



*Réalisation d'une fresque
« Notre petit musée » par
les enfants de Fontrieu*

*Le calendrier
du programme
complet des
animations est
disponible
depuis janvier
sur le site
Internet du
Musée,
www.mppl.fr*

Le coin des associations ...

Le groupe Divertissimo

Le groupe vocal DIVERTISSIMO a pris ses quartiers d'hiver mais a organisé une journée « portes ouvertes » le samedi 14 janvier 2017. Une initiation au chant choral a eu lieu à la salle des fêtes de Sablayrolles.

Deux autres journées portes ouvertes seront organisées les samedis 25 février et 11 mars 2017 à partir de 10h00. L'essai est gratuit et le repas est offert.

C'est le moment idéal pour essayer et intégrer sans difficultés, le groupe. Osez ! Dépassez vos scrupules et surmontez votre timidité ! Certaines et certains d'entre vous n'osent pas ou pensent qu'ils ne sont pas capables ! D'autres qu'ils ne savent pas chanter ! Bien au contraire, tout le monde a sa place avec ou sans notion de solfège. Aucune formation musicale ou expérience du chant n'est exigée : il n'est pas demandé de CV et on ne passe pas d'audition. Seul compte le plaisir de CHANTER !

Chanter ensemble, faire partie d'une chorale : c'est le plaisir de vivre un temps de convivialité et partager des moments privilégiés de joie et de bonheur intenses.

Pourquoi chanter dans une chorale ? Le plaisir ne s'explique pas, il se vit....

La pratique du chant en général et du chant choral en particulier apporte bien-être physique, mental et émotionnel.

Chanter fait travailler votre cerveau, le souffle, le rythme !

Chanter entretient la forme, améliore la posture et les différentes attitudes corporelles !

Chanter est bon pour le moral et chasse les idées noires !

Chanter crée du lien social et donne confiance en soi !

Chanter c'est avoir les pieds sur terre et la tête dans les étoiles !

Chanter c'est aussi, communiquer avec les autres, transmettre un message, donner de l'émotion, partager le goût pour la vie sociale et l'expérience collective !

Alors, qu'attendez-vous pour chanter en Chœur ? Osez ! N'hésitez plus ! Joignez-vous au groupe vocal DIVERTISSIMO.



«La saison reprendra le mardi 28 mars à 20h30 à Sablayrolles »
Renseignements auprès de Christian Nègre
06 10 64 59 67

Comité des fêtes de Sablayrolles

Le Comité organise une soirée dansante le samedi 28 janvier 2017 à Sablayrolles, animée par le groupe les Teuffeurs, qui nous vient du gaillacois.

Programme des fêtes 2017 : samedi 19 août : l'après-midi concours de pétanque et repas champêtre puis soirée dansante animée par l'orchestre London / dimanche 20 août : méchoui à midi, l'après-midi jeux intervillages et chasses aux trésors pour les plus petits.

Comité des fêtes de Biot

Programme des fêtes 2017 : vendredi 23 juin : concert du groupe Les Charettes à 22h30 / samedi 24 juin : course à pied « Verticlap » à 14h00, apéro et repas animés par Los Tchaopins à 19h00, concert du groupe Abyss à 22h30 et soupe à l'oignon à 2h30 / dimanche 25 juin : concours de pétanque à 14h00 et randonnée pédestre à 14h30

«Les Comités remercient les participants pour la bonne ambiance lors des manifestations de l'été 2016

Rencontres ...

Chantiers loisir jeunes 13 / 17 ans

1) Le chantier :

Cet été, 25 jeunes volontaires de la Communauté de communes des Vals et



Le groupe de jeunes

Plateaux des Monts de La-caune, dont quatre de la commune de Fontrieu, ont réhabilité trois cabanes en bois sur la route départementale 66 en direction de Lagrange. Elles ont été complètement démontées puis reconstruites, avec l'objectif de conserver et transmettre cette trace mémorielle de la vie des habitants de ce territoire.

Les opérations se sont déroulées en plusieurs étapes : démolition des anciennes cabanes, décaissement pour réalisation de dalles en béton, nettoyage pour mise en valeur des sites d'accueil - désherbage, coupes d'arbuste et brossage de pierres - et intégration des nouvelles cabanes.

Elles ont été construites dans les ateliers municipaux

de la commune de Fontrieu, puis transportées sur les trois sites.

Les élus de la commune invités à la présentation de leurs réalisations ont remercié les jeunes de leur implication et de leur travail.

2) La récolte de fond :

Pour contribuer au financement de leurs activités lors de leur séjour à Vieux Boucau, les jeunes ont participé à des rencontres « actions » : lavage de voiture et vente de gâteaux.

3) Le séjour :

Les participants à ce chantier loisir, dont Marion Galinier, Mano Berthelot et Gaëtan Pujol de la commune de Fontrieu, ont séjourné à Vieux Boucau pendant 5 jours, du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2016.



Vieux Boucau

Ils ont eu le privilège de faire du ski-nautique, du paddle, de la bouée tractée, des jeux au parc Aquatic Landes, du bodyboard, du rafting et du shopping. Ces activités innovantes et ludiques leur ont permis de développer des nouveaux savoir faire et savoir être. Ce séjour avait pour objectif

l'apprentissage de la vie en collectivité, l'autonomie, la responsabilité, l'écocitoyenneté et le respect du rythme de chacun. Tous ces objectifs ont été atteints grâce à l'équipe d'encadrement. Ce projet a permis aux jeunes du territoire de partager cette belle aventure. Les grands ont intégré les nouveaux, ainsi que les plus jeunes, ce qui a permis une très bonne participation et une bonne cohésion de groupe. Les adultes ont pu transmettre leurs pratiques professionnelles et leur passion pour la nature et le patrimoine : Jean Luc Mialhe de Vabre, Joël et Thierry agents techniques de Fontrieu, Sabrina Jokiel de la CCVPML et Maurice Maury et Babeth Oules, élus de la commune, les ont suivis tout au long de ce chantier.

Merci à la CCVPML pour les fonds attribués à ce dernier chantier, en espérant que la nouvelle Communauté de communes poursuive ces chantiers loisir.



Cabane de Caillé Haut, avant



Cabane de Caillé Haut, après

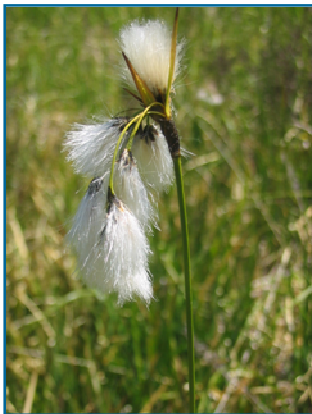
Environnement

Les tourbières du Margnès

La commune de Fontrieu est particulièrement riche en tourbières et en prairies humides. Ces zones humides jouent un rôle essentiel dans la préservation de la ressource en eau et dans la biodiversité. De très nombreuses plantes rares ne poussent que dans ces espaces.

En 2002, l'Etat français a reconnu un vaste espace, couvrant pour partie Le Margnès et Castelnau de Brassac, comme particulièrement important pour les zones humides. Cet espace est aujourd'hui un site Natura 2000 reconnu sous l'appellation « Tourbières du Margnès » (même si ça s'étend pour partie sur Castelnau de Brassac). L'Etat s'est engagé devant l'Europe, à préserver ici les espaces particulièrement riches en biodiversité que sont les tourbières. Il a confié au Parc Naturel Régional du Haut Languedoc l'animation de la politique Natura 2000 sur ce secteur.

Parmi les sites remarquables, il en est un



particulièrement intéressant : la **tourbière de Sagnouse**, propriété de la commune. Sur cette tourbière là, vit une plante extrêmement rare, la **Linigrette à larges feuilles** (*Eriophorum latifolium*). Elle ressemble comme deux gouttes d'eau à sa sœur la Linigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*) que l'on rencontre souvent dans les tourbières des Monts de Lacaune, mais c'est une espèce différente qu'on ne connaît aujourd'hui, dans le département du Tarn, que sur la tourbière de Sagnouse. Cette plante qui ne vit que dans les tourbières a besoin de lumière. Le problème, c'est que si autrefois Sagnouse était une tourbière régulière-

ment pâturée et bien ouverte, elle a tendance aujourd'hui à se fermer faute de pâture. Les saules progressent et la plante risque de disparaître.

C'est pourquoi l'Etat a proposé à la commune de mener une action de sauvegarde de cette sagne particulièrement remarquable. Il a signé un contrat Natura 2000 avec la commune, permettant de financer 100% des travaux d'aménagement du site. C'est ainsi qu'en 2014, le Conservatoire des Espaces Naturels a posé une clôture et implanté un parc de contention sur le site, pour installer un petit troupeau de vaches d'Ecosse (Highland cattle). Ces vaches n'ont pas vocation à faire de la viande, mais à débroussailler le site, à empêcher les saules de progresser et à remettre de la lumière sur la tourbière pour que la Linigrette à larges feuilles puisse à nouveau s'y épanouir, et ainsi sauver une espèce rare. Neuf bœufs ont parcouru le site depuis 2014 et plus de 300 pieds de linigrette ont été observés depuis. Question biodiversité, une première étape est réussie ! Question ouverture du milieu, il y a encore du travail pour les vaches débroussailleuses.

Cette action de sauvegarde d'une espèce rare, et de préservation d'un milieu particulièrement fragile et précieux, est entièrement prise en charge par l'Etat, dans le cadre de Natura 2000, mais rien n'aurait été possible sans l'accord et la coopération de la commune.

Les habitants de Fontrieu peuvent être fiers de préserver chez eux un véritable trésor de la nature. La commune, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et l'Etat, a pour projet d'installer à proximité du site un panneau d'explication de cette belle opération de sauvegarde de la biodiversité.



Renseignements:
Julie Bertrou
Parc Naturel
Régional du
Haut Languedoc
04 67 97 38 22
enaturel@parc-
haut-
languedoc.fr

Environnement

La fête des sagnes

Cette année, c'est sur la commune de Fontrieu que s'est tenue la traditionnelle Fête des sagnes. C'était le 24 septembre, par une superbe journée d'automne où le



soleil et la foule étaient au rendez-vous. Aimé Gautrand et Fabienne Castelain, ont ouvert ce jour-là les portes de leur ferme de Moulin-Haut, faisant découvrir leurs sagnes, leur travail pour soigner ces espaces fragiles, et leurs productions. Pas moins de 150 personnes étaient venues partager ce moment. Des enfants, des amis, des amoureux des sagnes et d'autres qui les découvraient pour la première fois, des vieux, des jeunes, des curieux, des gens de la commune ou de plus loin, et même des Auvergnats venus en voyage d'étude voir comment chez nous on s'occupe de nos sagnes. Tout ce beau monde est parti, bottes aux pieds, à la découverte des sagnes d'Aimé.

Accompagné des animateurs du Réseau Sagne, chacun a pu découvrir ces milieux



particuliers et si fragiles, comment comprendre pourquoi c'est vraiment important de les préserver, comprendre comment ces milieux gardent l'eau et de nombreuses plantes rares, y découvrir les trésors cachés

de ces lieux qui n'ont pas toujours bon caractère. Et puis, chemin faisant, dans une

toute petite sagne au milieu des bois, la foule s'est assise sur les touradons, ces monticules d'herbes sur lesquels il est si difficile de marcher mais qui se révèlent des siè-

ges confortables pour qui ne craint pas de se mouiller le derrière.

Confortablement installée, elle a ri des histoires de Gérard, conteur fantasque pour lieux insolites.

La balade s'est poursuivie par un goûter dans les prés, puis l'apéro au son de la vielle d'Etienne, de l'accordéon de Gérard, un spectacle hilarant de la compagnie *Culture en Mouvements* dans la grange de Moulin Haut transformée en cabaret pour l'occasion. Tous les ingrédients d'une Fête des sagnes réussie !

Sans oublier le repas dans la grange, heureusement assez grande pour accueillir tout ce monde ! Plats concoctés par chacun, viande locale, roquefort de la ferme d'à côté, jus de pomme de la montagne, miel de Fabienne.... Que du bon, du joyeux, du convivial parce que les sagnes ont le chic pour réunir les gens et leur faire partager de bons moments.



En savoir plus :
Rhizobiome –
Amalvit 81470
Péchaudier
www.rhizobiome.coop
contact@rhizobiome.coop



A la fin du mois de mars sera organisée, à Brassac, dans le cadre de la « Semaine alternative aux pesticides » une conférence sur ce thème.

Un peu d'histoire ...

L'ancienne citadelle de Castelnau village

Qui se doute que, le très paisible hameau de Castelnau village était, il y a près de 400 ans, une petite cité fortifiée prospère mais qui a connu des périodes mouvementées et même dramatiques dans le contexte des guerres de religion des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle ?

Sur l'éperon calcaire situé à l'intersection des routes d'Espérausses et de Lacaune, qui domine le ruisseau du Terral ainsi que la route de Brassac, des écrits anciens (J. Gâches, J.Faurin, C.Rabaud) repris par plusieurs historiens (L.C.Delpuech, A.Chabbert), attestent de l'existence de la petite citadelle du Castelnau de Brassac.

Sur le sommet aplani de ce remarquable mamelon de près d'un hectare, devaient être implantées quelques habitations d'artisans, commerçants et autres métiers au service des populations rurales alentours. Cet ensemble était cerné d'un mur crénelé et dominé par une tour de guet. L'église paroissiale de Saint Julien de Biot, dont l'existence est attestée depuis le XII^{ème} siècle, était en contrebas.

Les dessins de la citadelle, imaginés et réalisés au siècle dernier par B. Moustey, malgré leurs caractères allégoriques, nous donnent une idée de ce que pouvait être le Castelnau de Brassac avant sa destruction ordonnée par le prince Condé en mai 1628.

Le mémorialiste du prince de Condé a relaté avec précision l'attaque et la prise de la citadelle du Castelnau de Brassac, au mois de mai 1628.

Les troupes et la cavalerie de Condé ainsi que son artillerie, soit plus d'un millier de soldats, s'étaient positionnées à proximité des bâtiments actuels du Terrail. Les occupants de la citadelle ont alors demandé à se rendre. Cette demande leur a été refusée. L'artillerie a commencé à pilonner et a

ouvert une brèche dans le mur d'enceinte, ce qui a permis l'entrée des troupes de Condé dans la citadelle du Castelnau. Il s'en est suivi, pillage, sac-cage, pendaison de sa garnison d'environ 30 soldats et massacre de la majorité de ses habitants, soit plus de 100 personnes.

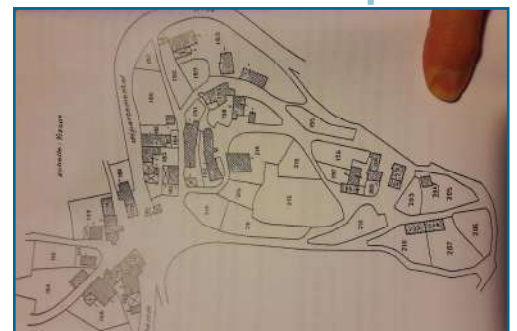
Comme très souvent à la même époque, les ouvrages défensifs de la citadelle du Castelnau vont être démantelés et les matériaux réemployés dans des constructions

alentours, en particulier la « caserne » des dragons actuellement occupée par la mairie et l'école.

En 1669, on ne trouvait plus aucun vestige des fortifications du Castelnau de Brassac. Aujourd'hui, sur le site de l'ancienne citadel-

le, subsistent quelques rares murs de pierres d'époque. Sur le cadastre actuel, on peut voir un parcellaire et des chemine-ments semi-circulaires qui sont très certainement les dernières traces des fortifications médiévales.

A l'initiative du club des Cadets de Brassac, des fouilles ont été réalisées dans les années 1960 sur le site. Elles ont mises à jours quelques vestiges moyenâgeux (pièces, boucles, armes, débris de céramiques...) d'un intérêt limité.



Projet culturel de territoire

« Terres d'histoires »

La Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de Lacagne porte un projet culturel de territoire via une convention signée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ainsi depuis deux ans, la mise en œuvre d'une résidence de territoire (notre territoire à accueilli à deux reprises la Compagnie Les Cyranoïaques) a permis de développer des synergies, de croiser des publics et d'aller à la rencontre de nouveaux publics, en particulier le public jeune, mais aussi les publics éloignés (à plusieurs titres) d'une offre culturelle et artistique.

Il est demandé aux artistes de s'appuyer sur l'histoire et les traditions locales, le patrimoine naturel, les valeurs portées par le territoire, pour proposer une vision basée sur une démarche contemporaine dans la création, la restitution et la diffusion.

Pour cette nouvelle « édition », de nouveaux artistes ont été retenus et ont souhaité se présenter en quelques lignes :

Chers habitants des monts de Lacagne,

Nous sommes *Le Baril*, contenant d'artistes, un collectif

créateur de spectacle vivant pour petits et grands. Cette année, notre curiosité nous amène parmi vous et vos montagnes pour vous rencontrer, comprendre et interpréter vos histoires, celles du territoire à travers un projet qui s'appelle *Récoltes*.

Les enfants nous croiseront peut être dans leurs écoles ; les aînés au cours de leurs rendez-vous hebdomadaires ou dans leur maison de retraite pour des ateliers ponctuels. Nous voulons parcourir le territoire, venir rencontrer commerçants, arti-



Virginie

sans ou tout simplement habitants pour apprendre à connaître ce territoire.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à nos futurs ateliers d'écriture et de récoltes d'histoires

ou à passer un moment avec nous dans votre village.

Le projet prendra forme en mai 2017 pour une restitution finale. En croisant les histoires de chacun, le théâtre, le son, les images et les lieux incontournables du



Aurélia

territoire, nous vous présenterons un spectacle unique... Nous ne savons pas encore ce que nous réserve toutes ces rencontres mais nous pressentons que ces échanges seront riches et plein



Pierre

de surprises. Alors, ne soyez pas surpris si vous nous croisez au détour de votre village, muni de valises, coffres ou théières que nous n o m m o n s "contenants", ces objets seront nos emblèmes et les récolteurs de vos histoires.



Julien

"Nous sommes la récolte de ce que l'on sème..."



Fabien

Lenga d'òc

Lenga de poësia e... de gost !

« Diga-me qué manjas, te dirai qual siás »

Sièm tanben pastats de çò qu'avèm tastat e la cultura es un tot, ont las idèias e las arts costèjan lo biais de manjar e las costumas... » (Enriqueta GUILHÈM : « La cosina a vista de nas »)

Vaquí una recèpta de nòstra montanha que pòt variar d'una cosinièra a una altra, segon los ingredients : caulets, formatges, coseson... : **SOPA de CAULETS en crosta**

Per 8 personas :

Se fa amb la sopa de caulets, còita dins una ola, al canton del fuòc.

Per aquò, nos cal :

- * lo demai d'una sopa cauda
- * de pan pausat
- * 400 gramas de gruièra raspat.

Dins un plat en terralha, metre un lèit de sopa, un lèit de pan pausat, un lèit de gruièra

Tantes de còps que cal per

emplenar lo plat

Asagar amb de chuc caud
Acabar amb un lèit de gruièra.

Enfornar pendent 1 ora a 120°

Cal que lo pan se confle plan, per beure lo chuc.

La culhièra i deu téner drecha un còp lo plat passat al forn.



« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es ... »

Nous sommes « pétris » de ce que nous avons mangé et la culture est un tout, où les idées et les arts « côtoient » la manière de manger et les coutumes (Enriqueta Guilhem : « La cosina a vista de nas »)

Voici une recette de notre montagne qui peut varier d'une cuisinière à une autre, selon les ingrédients : choux, fromages ... et cuissons : **SOUPE au FROMAGE**

Pour 8 personnes :

La soupe aux choux se fait dans une marmite, au coin du feu

Pour cela il nous faut :

- * le reste d'une soupe aux choux chaude
- * 1 pain rassis
- * 400 g de gruyère râpé

Dans un plat allant au four, de préférence en terre, mettre une couche de soupe, une couche de tranches fines de pain, une couche de gruyère

Ceci en alternance jusqu'au

niveau souhaité.

Mouiller avec le jus chaud
Toujours finir par une couche de gruyère

Enfournier à four moyen (120°)

Le pain va gonfler et absorber tout le jus

Une cuillère doit tenir droite une fois le plat passé au four !

« La culhièra i deu téner drecha un còp lo plat passat al forn ! »

« Une cuillère doit tenir droite une fois le plat passé au four ! »



**Bona annada plan granada, plan mannada ...
e de fòrça d'autras acompanhada.**

E l'an que ven, se sièm pas maïtes, al mens que siagem pas mens !

Informations pratiques

Fonctionnement du secrétariat

Le lundi après-midi, un point est fait sur les dossiers en-cours.

Par principe les après-midi sont consacrés au travail sur les dossiers nécessitant une attention particulière, mais le secrétariat reste joignable par téléphone.

En effet, c'est un choix des élus de ne pas ouvrir au public l'après-midi, pour se

concentrer sur la comptabilité, l'élaboration et le suivi du budget, l'état-civil, l'urbanisme, les marchés publics, la constitution des dossiers de subvention et leur suivi, la paie, l'école et les activités périscolaires, les cimetières, l'eau et l'assainissement, la gestion des conseils municipaux, les questions diverses.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Après-midi						

Présence des agents administratifs dans les différentes mairies :

Le samedi : présence d'une secrétaire en alternance.

La personne présente le samedi matin ne travaille pas le lundi matin qui suit.

Fontrieu

Ferrières

Le Margnes

OPAH : et si je rénoveis mon logement ?

Vous êtes un propriétaire occupant ? Vous êtes un propriétaire bailleur ? Vous souhaitez réaliser des travaux pour améliorer votre habitat ?

Depuis février 2016, une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est menée par Hautes Terres d'Oc. Trois communautés de communes sont concernées : la Communauté de communes Montagne du Haut Languedoc, la Communauté de communes Vals et Plateau des Monts de Lacaune et la Communauté de communes Sidobre Val d'Agout.

Objectifs de l'OPAH

Suite à une phase d'étude qui a permis de déterminer les enjeux prioritaires, notamment l'habitat indigne, les logements vacants, les insuffisances (quantitative ou qualitative) en logements, l'OPAH a été mise en place pour accompagner techniquement les propriétaires (bailleurs ou occupants principaux) dans leur projet de réhabilitation et pour leur apporter un fi-

nancement majoré.

L'OPAH est un outil d'intervention publique dont l'objectif est de traiter les difficultés liées à l'habitat privé dans les centre-bourgs et les espaces ruraux, ...

Les aides

Les aides sont apportées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), la Région, le Département et les Communautés de communes.

Ainsi, l'OPAH prévoit la réhabilitation de 81 logements par an sur 3 ans en apportant des aides aux propriétaires occupants en situation difficile, mais aussi aux propriétaires bailleurs qui proposeront des loyers modérés.

Comment bénéficier de ces aides

Il vous suffit de contacter Hautes Terres d'Oc (Tél. : 05 63 74 01 29). Des animateurs sont là pour vous aider dans votre projet. Cet accompagnement est gratuit.



Si vous êtes intéressés
« **Contactez**
Hautes Terres d'Oc au
05 63 74 01 29 »



Informations pratiques

Recensement de la population

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'Etat aux budgets des communes. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire de par la loi, c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Le recensement est organisé du 19 janvier 2017 au 18 février 2017..

Du fait de la création de la commune nouvelle de Fontrieu, l'INSEE demande à ce que le recensement porte sur l'ensemble de son territoire, même si les habitants de la commune historique de Ferrières ont déjà participé en 2016 à la dernière enquête.

Trois agents recenseurs ont été recrutés par la commune : Vincent Ferré pour les secteurs de Ferrières et du Margnès, Elise Héraud pour le secteur de Castelnau de Brassac est et Sylvie Lepain pour celui de Castelnau de Brassac ouest. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez, et de votre participation à cette enquête.

Trésor Public

A compter du 02 janvier 2017 :

La gestion comptable et financière du secteur local qui dépendait de la trésorerie de Vaire est transférée à la trésorerie de Roquecourbe :

Trésorerie de Roquecourbe 1 bis place Jeanne d'Arc 81210 Roquecourbe

Téléphone : 05.63.75.80.42, Mail : t081031@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi de 13h30 à 16h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, vendredi de 9h à 12h et fermé mercredi et samedi

Les renseignements et le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et des taxes foncières sont transférés au service des impôts des particuliers de Castres :

Service des impôts des particuliers de Castres

4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 Castres Cedex

Téléphone : 05.63.62.52.00, Mail : sip.castres@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi et jeudi (sur rendez-vous) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et fermé le samedi

MSAP

Une **Maison des Services Au Public** s'est installée à Brassac au 16, Place de l'Hôtel de ville. Mme Marie-Claire Costa vous y accueillera du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00. Vous pouvez également la contacter au 05 63 74 00 18.

Vous pourrez y retrouver aides et conseils dans vos démarches auprès des organismes suivants : Pôle Emploi, MSA, CPAM, CAF, CARSAT, Mission Locale, Trésor Public, Conciliateur de Justice, Chambre d'Agriculture, PSI et Resto du Cœur.



Le paiement des factures émises par les collectivités relève de la Trésorerie de Roquecourbe

Le paiement des impôts (revenu, habitation, foncier, ...) relève de la Trésorerie de Castres

Etat civil

Bienvenues à :

Loïs Moreau, née le 01 juillet 2016, garçon d' Amélie Maraval et de Luc Moreau, domiciliés à La Vayssière

Clément Maffre, née le 16 juillet 2016, garçon de Karine Combes et de Sébastien Maffre, domiciliés à La Bonnefon

Toutes nos félicitations à :

Sandrine Maffre et **Ludovic Covinhes** de La Bonnefon qui se sont mariés, le 19 septembre 2016

Cindy Bonnafous et **Jérôme Gau** de Baffignac qui se sont mariés, le 30 juillet 2016

Elles nous ont quittées :

Odette Servel de Lacoste, le 12 octobre 2016, à l'âge de 72 ans

Françoise Ruiz de Entrevergnès Haut, le 4 novembre 2016, à l'âge de 53 ans

Hommage

A Odette

Odette Servel nous a quittés le 12 octobre 2016, après avoir lutté courageusement contre la maladie pendant 2 ans. Créer du lien, se retrouver pour partager des moments de convivialités, c'était bien cela qui lui donnait tant d'énergie !

Après avoir réalisé sa carrière professionnelle à Montpellier sa ville natale dans le département de l'Hérault, elle s'était retirée à Lacoste avec Gérard, son époux.

Elle était devenue « ferriérole » de cœur.

Impliquée ces deux dernières années au sein du Conseil municipal, sa bienveillance, son dynamisme mais aussi son

sens de la justice étaient perçus de tous.



Adieu Odette, tu resteras dans nos mémoires.

L'initiative de la rencontre des jeux du mardi, l'organisation du petit voyage annuel, ... c'était Odette.

Nous n'oublierons pas sa joie de vivre et ses derniers mots, dits ou écrits bien souvent : « *profitez de la vie* »

« *La douleur de l'avoir perdue ne doit pas nous faire oublier le bonheur de l'avoir connue* »

« La douleur de l'avoir perdue ne doit pas nous faire oublier le bonheur de l'avoir connue »



Nous tenons à remercier :
pour leur contribution rédactionnelle Céline Thomas (Réseau SAGNE) , Elodie Pagès
(Musée du Protestantisme) et Hautes Terres d'OC (OPHA), et le CPIE du Pays Tarnais pour
l'autorisation d'insérer leur document relatif aux phytosanitaires.